

ROZOY FLASH n° 193

Bulletin d'informations communales – 28 avril 2023



Compte rendu de la réunion du 14 avril 2023

La séance du Conseil Municipal du 14 avril, présidée par José FLUCHER, Maire, débute à 20h30, salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

Sont présents : Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Lucienne BÉKALAREK – Maurice POULAIN – Martine MAINGAINT – Marie-Noëlle FRÈRE – Patricia CARAQUIN – Agnès JACOB – Xavier BOULANDE – Christelle BERNAILLE – Olivier THOUANT – Anne-Sophie COLOMBÉ.

Absent excusé : Jean-René DURTETTE

Michel DAUTRECQUE, suppléant, est également présent.

Secrétaire de séance :
Marie-Agnès MARCHAND

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- Compte administratif 2022,
- Affectation de résultats,
- Compte de gestion 2022,
- Budget primitif 2023,
- Taux imposition 2023,
- Subventions aux associations,
- Application de la fongibilité des crédits en M57,
- Convention d'adhésion au service Prévention et Santé au Travail,
- Convention de participation (CDG) – Protection Sociale Complémentaire,
- Prolongation contrat aidé,
- Questions diverses.

Ajouts à l'ordre du jour :

- Indemnités des élus,
- Emprunt à court terme, ligne de trésorerie,
- Convention ADICA réhabilitation stade municipal,
- Renouvellement de la convention de prestations intégrées SPL-Xdemat.

DÉLIBÉRATIONS

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le compte administratif est adopté à l'unanimité.
Le total des dépenses de fonctionnement est de 857 290,60 € pour des recettes d'un montant de 974 867.70 €. Les dépenses d'investissement s'élèvent à 982 633,64 € et les recettes à 229 748.41 €. Le montant des subventions à recevoir sur les travaux payés en 2022 est de 674 158,53 €.

AFFECTATION DE RÉSULTATS

Après avoir approuvé le compte administratif pour 2022 qui présente un excédent de fonctionnement de 117 577,10 € et un déficit d'investissement de 79 339,05 €, il est décidé pour 2023 d'affecter 750 531,24 € en déficit d'investissement et de reporter 244 342,62 € en excédent de fonctionnement, compte tenu des résultats cumulés avec les années antérieures.

COMPTE DE GESTION 2022

Le compte de gestion, reprenant les éléments du compte administratif, est adopté.

BUDGET PRIMITIF 2023

Après débat, la proposition du budget primitif, présenté par José FLUCHER, est adoptée par l'assemblée. Ce budget est équilibré en fonctionnement pour un montant de 994 768,00 € et en investissement pour 3 951 402,26 €.

TAUX IMPOSITION 2023

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales, décide **de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux** et les maintient comme suit :

Taxe sur foncier bâti :

16.80 % (commune) + 31.72 % (département) soit 48.52 %

Taxe sur foncier non-bâti : 33.46 %

Taxe d'habitation : 16,77 %

INDEMNITÉS DES ÉLUS

Nicolas FRICOTEAUX et Lucienne BÉKALAREK ne souhaitent plus recevoir d'indemnités de fonction.

Par ailleurs, José FLUCHER, Marie-Agnès MARCHAND, Sylvain POULAIN et Maurice POULAIN proposent de baisser leur indemnité de 5%.

Le Conseil Municipal accepte ces modifications.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal fixe le montant des subventions 2023 comme suit :

Rozoy Association Loisirs	7 000 €	La Bigarrure	100 €
Les Aînés Rostands	402 €	Prévention Routière	70 €
Amicale des Sapeurs-pompiers	292 €	La Colombe Rostande	402 €
Moto Club Rozoy	1 585 €	Anciens Combattants de Rozoy	315 €
Les Amis de Rozoy et de sa Collégiale	476 €	Médaillés Militaires	50 €
Dabyzozor (Badminton)	257 €	Anciens Combattants du Canton	100 €
Fanfare Municipale	210 €	Jeunes Sapeurs-pompiers	205 €
Evi'danse	840 €	Fondation du Patrimoine	100 €
Tennis de table	314 €	Les Professionnels de santé	50 €
Centre aéré (activités estivales jeunesse)	3 000 €	Union Sportive Rostande	1 283 €
Société de chasse	80 €	T.A.C.T. (école de musique intercommunale)	264 €
Société de pêche	450 €	Amicale Prince de Monaco	200 €
Comice Agricole	2 000 €		

Total des subventions 2023 : 20 045 €

APPLICATION DE LA FONGIBILITÉ DES CRÉDITS EN M57

A partir du 1^{er} janvier 2024 le référentiel budgétaire et comptable M57 sera obligatoire pour toutes les collectivités territoriales et remplacera la nomenclature budgétaire et comptable actuelle (M14).

Cette disposition permet de disposer de plus de souplesse budgétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

Les collectivités doivent disposer d'un service de médecine préventive. Cette mission peut être réalisée par le Centre de Gestion après l'établissement d'une convention.

La convention d'adhésion auprès du service de médecine professionnelle et préventive arrivant à échéance, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer, avec le Centre de Gestion de l'Aisne, son renouvellement.

Pour rappel, ce service se décline en 3 missions : surveillance médicale des agents, actions sur le milieu professionnel (adaptation des postes de travail) et mission d'étude (cellule d'étude sur le reclassement et le maintien dans l'emploi).

CONVENTION ADICA RÉHABILITATION STADE MUNICIPAL

L'Agence Départementale d'Ingénierie pour les collectivités de l'Aisne (ADICA) a été créée pour accompagner les collectivités de l'Aisne dans la réalisation de leurs projets.

M. le Maire présente la convention de l'ADICA pour une mission d'assistance technique et administrative concernant la réhabilitation et l'amélioration du stade municipal.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention de prestation avec l'ADICA.

CONVENTION DE PARTICIPATION (CDG)-PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

PROLONGATION DE CONTRAT AIDÉ

Le Conseil Municipal décide le renouvellement du contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) de Cédric LEMAIRE, de 20 heures hebdomadaires, pour une durée de 12 mois, à compter du 1^{er} mai 2023.

EMPRUNT A COURT TERME - LIGNE DE TRÉSORERIE

Annule et remplace la délibération 2023-23 du 28 février 2023.

En prévision de l'attente de reversement de la TVA par l'Etat, suite aux travaux d'investissements réalisés en 2022, M. le Maire est autorisé à signer le contrat de prêt à court terme (1 an) pour un montant de 145 000 €.

Vote : 13 pour – 1 abstention

Puis, M. le Maire expose à l'assemblée la nécessité d'une avance de trésorerie dans l'attente d'importantes subventions.

Il est donc décidé de prolonger la ligne de trésorerie d'un montant de 585 000 €, pour une durée de 1 an.

Vote : 13 pour – 1 abstention

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PRESTATIONS INTEGRÉES SPL-Xdemat

M. le Maire rappelle à l'assemblée l'obligation d'utiliser la dématérialisation lors des appels d'offres ainsi que pour la transmission des actes administratifs, en préfecture notamment. Dans ce cadre, il avait été décidé, en 2014, d'adhérer à la société publique SPL-XDEMAT, compétente pour fournir des prestations liées à la dématérialisation.

Cette convention arrivant à expiration, il convient, pour continuer à bénéficier des outils de dématérialisation proposés, de la renouveler. Les tarifs de base n'ont pas changé depuis sa création et de nombreux outils sont, chaque année, développés.

Après examen du projet, le Conseil Municipal décide d'approuver le renouvellement rétroactivement à compter du 18 janvier 2023, pour 5 années et autorise M. le Maire à signer la convention correspondante.

QUESTIONS DIVERSES

Après lecture de lettres de remerciements et la programmation de réunions de commissions, M. le Maire donne ensuite la parole aux élus pour un tour de table.

Maurice POULAIN sollicite l'installation d'un arrêt du bus scolaire près de Gédimat pour les lycéens d'Hirson. Ceci nécessite l'accord de la Région et doit répondre à des critères de sécurité. Une sollicitation des services concernés sera faite.

Il regrette que les dirigeants du Comice Agricole n'aient pas plus sollicité les commerçants et associations locales de Rozoy pour la réalisation de leur programme.

Martine MAINGAINT remercie une Rostande pour le don de fleurs (4 caisses d'iris) pour les massifs de la commune.

Elle demande la révision du règlement de la salle des fêtes (tarifs, poubelles, état des lieux ...) et la réparation ou le remplacement du meuble réfrigéré de la cuisine.

Lucienne BÉKALAREK demande des précisions sur l'étude actuelle de récupérations des anciennes tombes. Elle craint que certaines tombes de "personnalités" non entretenues ne disparaissent définitivement. M. le Maire la rassure.

Elle informe que des pigeons sont revenus dans la collégiale. Le nécessaire va être fait pour les chasser.

Elle rappelle que le 31 août 2014, lors de la Journée Souvenir du 31 août 1914 (début de 4 ans d'occupation), 49 ballons avec chacun une étiquette avec le nom de chaque soldat

rostand tombé au champ d'honneur lors des 2 guerres avaient été lâchés par les enfants du village. En mars 2015, 8 étiquettes avaient été retournées et, à ce jour, une vingtaine. Avec une certaine émotion, elle nous annonce que presque 8 ans après, elle a eu la surprise d'apprendre qu'en novembre 2022, un promeneur en a retrouvé une dans une forêt proche de Mulhouse.

Nicolas FRICOTEAUX souhaiterait que l'on fasse une estimation des coûts d'entretien du cimetière afin de solliciter une participation de la commune de Raillimont.

Michel DAUTRECQUE s'étonne qu'un lampadaire soit démonté depuis 1 an près des HLM, à côté du terrain de tennis et ne soit pas remplacé. L'entreprise LECLÈRE va être relancée.

Agnès JACOB demande quand seront installés les nouveaux jeux de la place de la Neuville. Des terrassements sont indispensables avant toute installation. Ils seront réalisés avant l'été.

Patricia CARAQUIN déplore que des jeunes rentrent sur le terrain de la Cour des Prés avec leur scooter et font des "rodéos" dans l'herbe et sur les chemins. Parents, faites passer ce message à vos enfants. Merci.

La séance est levée à 00h15

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



ROZOY SUR SERRE – MONTCORNET

Fermeture
les lundis 1^{er} et 8 mai 2023
et le jeudi 18 mai



Infos FRANCE SERVICES – Communauté de Communes
Pour des raisons d'accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite), le bureau France Services sera désormais à l'étage (accès cour intérieure), bureau développement local, les escaliers étant trop dangereux pour les personnes âgées.
[Voir nouveau planning ci-joint.](#)

OFFRE D'EMPLOI

La Communauté de Communes recherche un **ambassadeur du tri et agent de sensibilisation aux déchets et à la tarification incitative.**

Offre d'emploi pour un **CDD en Emploi Aidé** (Éligibilité Parcours Emploi Compétences à vérifier auprès de votre conseiller Pôle Emploi ou Mission Locale). **30 heures par semaine.**

Renseignements au 03.23.98.04.54

CV et lettre de motivation à envoyer à M. le Président de la Communauté de Communes, 320, rue des Verseaux 02360 ROZOY SUR SERRE.

TARIF ORDURES MÉNAGÈRES

Votée par les élus de la Communauté de Communes le 16 mars, **ci-joint** la grille tarifaire 2023 pour les levées des poubelles noires.

Vous avez à présent **6 levées incluses** en 2023 (26 pour l'habitat collectif).

Les levées au-delà sont facturées à l'unité et en sus de la taxe foncière.

SORTIES FAMILLES 2023

organisées par



Samedi 10 juin :

Visite des mines de Lewarde le matin et après-midi au Loisiparc d'Aubigny-au-Bac dans le Nord

Dimanche 9 juillet :

Journée au village des vieux métiers d'Azannes dans la Meuse

Dimanche 6 août :

Journée à Quend-Plage dans la Somme

Dimanche 8 octobre :

Journée au cabaret K de Reims (avec repas le midi)

Renseignements et Inscriptions :
Céline de TACT au 07.66.36.30.72

PAS ENCORE ABONNÉ ?
C'EST GRATUIT !

Je m'abonne à **AISNE MAG GRATUITEMENT** (6 n°/an)

Au format papier dans ma boîte aux lettres, à l'adresse suivante :

NOM _____
Prénom _____
N° et rue _____
Code postal _____
Commune _____

Au format numérique dans ma boîte mail, à l'adresse suivante :

Votre mail : _____

www.aisne.com

A compter du mois de mai prochain, le magazine du département AISNE'Mag sera toujours accessible, toujours gratuitement mais sur abonnement, en version imprimée ou en version numérique. Il ne sera donc plus distribué systématiquement, sans en faire la demande. Abonnez-vous !



Exceptionnellement, la mairie sera fermée le vendredi 19 mai et le lundi 29 mai 2023.

Nous vous remercions de votre compréhension.

CARTES D'IDENTITÉ - PASSEPORTS
Nouveau : réservation en ligne



Prochainement, la mairie se dotera d'un nouvel outil pour développer ses téléservices.

Nous avons opté pour la solution en ligne Synbird pour la réservation de rendez-vous pour vos cartes d'identité et passeports.

Vous pourrez retrouver la prise de rendez-vous en ligne, simple et intuitive sur le site de la mairie ou lors de la saisie obligatoire de votre pré-demande sur le site ants.gouv.fr, pour que vos démarches administratives soient accessibles 24h/24.

Vous recevrez des notifications personnalisées vous indiquant les pièces justificatives à apporter et vous rappelant la date de votre rendez-vous.

Il sera toutefois toujours possible de contacter le secrétariat ou vous rendre à l'accueil.

NOUVELLES ACTIVITÉS - BIENVENUE A :

Le Potager de Rozoy

Depuis le 20 avril 2023, ouverture d'un maraîcher : Légumes et petits fruits cultivés sans pesticides. Plants de légumes (tomate, courgette). Vente au détail ou au panier sur réservation.
Contacts : 06.35.12.84.55/06.40.43.17.86
Facebook : Le Potager de Rozoy

NATHY Boutik et Créa

Nathalie VANDIN : Friperie, vêtements neufs et occasion, parfums, bijoux, sacs à main
Ouvert depuis le 11 avril 2023
Tous les jours de 9h30 à 16h30 sauf le lundi de 13h30 à 16h30 - 51, rue G.A Martin ROZOY SUR SERRE
Contact : 07.80.29.92.14
Facebook : Nathy boutik et créa

MANIFESTATIONS A VENIR	
Lundi 8 mai	Commémoration du 8 mai 1945 – Rassemblement à 11h00 devant l'Hôtel de Ville – Vin d'honneur
Dimanche 14 mai	COMICE AGRICOLE – A partir de 10h00 – Parc de la Cour des Prés
Mercredi 14 juin	REPAS DANSANT – Salle des Fêtes – 12h00 - Organisé par les Aînés Rostands

RANDONNÉES PÉDESTRES

Prochaines sorties :

Les mardis 9 mai, 23 mai, 6 juin, 20 juin 2023.

Départ à 14h00, place de l'Europe. Renseignements au 03.23.90.10.62.



Pièces jointes	Nouveau planning France Services Planning activités Relais Petite Enfance Invitation 8 mai 2023	Grille tarifaire ordures ménagères Aide déclaration revenus et offre inscription Cap'Jeunes à la piscine Semaine musicale – Appel à participation des Rostands au Comice
-----------------------	---	--